

10 ans en 10 images

LANCEMENTS, INAUGURATIONS PARTENARIATS...

Retour en images
sur 10 années
riches en
événements.



DE GAUCHE À DROITE ET DE HAUT EN BAS :

- Inauguration de la crèche Le Nid à Apt, mercredi 22 mars 2017 (© Martine Laurens)
- Inauguration de la crèche Amélie à Saint-Saturnin-lès-Apt, mercredi 29 mars 2017 (© Gérard Baumel)
- Inauguration du Parc d'activités économiques de Perréal, jeudi 12 mai 2017 (© Philippe Clin)
- Inauguration de la station d'épuration de Céreste, lundi 30 octobre 2017 (© CCPAL)
- Inauguration des nouveaux locaux l'Office de Tourisme dans l'ancienne gare d'Apt, mercredi 18 avril 2018 (© CCPAL)
- Inauguration de la Station GNV à Apt, mardi 4 décembre 2018 (© CCPAL)
- Inauguration du bus France Service, Le Lien, mercredi 1^{er} juillet 2020 (© Gisèle Bremondy)
- Inauguration du réservoir d'eau à Viens – mercredi 6 juillet 2022 (© CCPAL)
- Inauguration des travaux de requalification de la zone industrielle des Bourguignons 25 mai 2023 (© CCPAL)
- Inauguration de l'espace Mommessin-Berger, espace dédié aux nouvelles pratiques de la musique au Conservatoire de Musique à Apt, Mardi 12 décembre 2023 (© CCPAL)



NUMÉRO SPÉCIAL

La CCPAL fête ses 10 ans !



Trait d'union

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON

Interco

Mode d'emploi

www.paysapt-luberon.fr

SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON

81 avenue Frédéric Mistral 84400 Apt
Lundi au jeudi : 8h30 à 12h - 13h30 à 17h
Vendredi : 8h30 à 12h - 13h à 16h
04 90 04 49 70
contact@paysapt-luberon.fr / www.paysapt-luberon.fr
[facebook / paysaptluberon](https://www.facebook.com/paysaptluberon)

PETITE ENFANCE

Gestion administrative et budgétaire
04 86 69 26 08
spe@paysapt-luberon.fr

Relais Petite Enfance (RPE) – Guichet Unique
04 86 69 26 06 – 06 32 64 15 54
rpe@paysapt-luberon.fr

Lieu d'Accueil Enfants – Parents / LAEP
04 90 05 57 87 – 04 86 69 26 08
laep@paysapt-luberon.fr

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE & CULTURE

208-240 avenue Philippe de Girard 84400 Apt
04 90 75 36 01
conservatoire@paysapt-luberon.fr
www.conservatoiredemusiquepaysaptluberon.fr

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL PAYS D'APT LUBERON

788 avenue Victor Hugo 84400 Apt
04 90 74 03 18
oti@paysapt-luberon.fr / www.luberon-apt.fr

TAXE DE SÉJOUR

04 90 72 71 31
taxedesejour@paysapt-luberon.fr

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

04 90 04 49 70
contact@paysapt-luberon.fr

PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL

04 90 04 49 70
plan.climat@paysapt-luberon.fr

CAP LUBERON

Pôle intercommunal de services aux entreprises
04 90 04 49 70 / 07 85 06 97 66
capluberon@paysapt-luberon.fr / www.cap-luberon.fr

EAU ET ASSAINISSEMENT

Accueil siège CCPAL
Lundi au jeudi : 8h30 à 12h - 13h30 à 17h
Vendredi : 8h30 à 12h - 13h à 16h
04 90 04 49 70
servicedeseaux@paysapt-luberon.fr

ASTREINTE / EAU

• CCPAL au 06 76 98 75 77 : Apt, Auribeau, Buoux, Caseneuve, Castellet-en-Luberon, Céreste-en-Luberon, Gignac, Lagarde-d'Apt, Rustrel, Saignon, Saint-Martin-de-Castillon, Sivergues, Viens.

• SUEZ au 09 77 40 11 36 : Bonnieux, Gargas, Goult, Joucas, Lacoste, Lioux, Ménerbes, Murs, Roussillon, Saint-Pantaléon, Saint-Saturnin-lès-Apt, Villars.

ASTREINTE / ASSAINISSEMENT

• CCPAL au 06 76 98 75 77 : Apt, Auribeau, Buoux, Caseneuve, Castellet-en-Luberon, Céreste-en-Luberon, Joucas, Gargas, Gignac, Goult, Lacoste, Lagarde-d'Apt, Lioux, Murs, Rustrel, Saignon, Saint-Martin-de-Castillon, Saint-Pantaléon, Saint-Saturnin-lès-Apt, Sivergues, Viens, Villars.

• SUEZ au 09 77 40 11 36 : Bonnieux, Ménerbes, Roussillon.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - SPANC

Accueil Siège CCPAL
Lundi au jeudi : 8h30 à 12h - 13h30 à 17h
Vendredi : 8h30 à 12h - 13h à 16h
04 90 04 49 70 / spanc@paysapt-luberon.fr

DÉCHETS - COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Actualités et informations générales
contact@sirtom-apt.fr / www.sirtom-apt.fr

• Déchetterie d'Apt
Lundi au samedi 8h à 12h / 14h à 17h
Le Jeudi 14h – 17h

• Déchetterie de Coustellet
Lundi au Samedi 8h à 12h / 14h à 17h
Fermé le mardi

• Déchetterie de Viens
Mardi au vendredi 8h à 12h
Le Samedi 13h à 17h

Édito

PAR GILLES RIPERT

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON



Créée le 1^{er} janvier 2014, la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL), issue de la fusion entre la Communauté de communes du Pont Julien, ainsi que de

Buoux et de Joucas, célèbre cette année son dixième

anniversaire. C'est l'occasion de saluer une décennie d'engagement au bénéfice des 30 000 habitants et des forces vives qui font la richesse de notre territoire et de soutien continu envers les 25 communes qui le composent.

Ces dix années partagées à vos côtés représentent une source immense de fierté. Je tiens à saluer l'engagement remarquable des élus successifs ainsi que le dévouement des agents. Ce numéro spécial, dédié à cet anniversaire, constitue une occasion privilégiée de mettre en avant l'investissement de chacun dans les multiples projets de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon. Notre communauté de communes travaille avec détermination pour offrir des services de qualité à travers ses différentes compétences : des services à la population à l'aménagement et au développement du territoire, en passant par des services techniques certes moins visibles, mais d'une importance cruciale pour tous.

À cette occasion, nous sommes ravis de vous présenter la nouvelle version de notre *Trait d'Union*. Aussi, je vous convie à explorer, à travers les pages de ce magazine, dix actions significatives qui ont marqué ces dix dernières années.

**La CCPAL
a 10 ans.
C'est 10 ans
d'actions.**

Sommaire

- 4 - A Apt, le bon plan, c'est le plan d'eau
- 6 - En avant la musique !
- 7 - Familles au cœur !
- 8 - La CCPAL crée du lien
- 9 - L'énergie plein gaz !
- 10 - Des Zones d'activités en plein essor
- 11 - Cap Luberon, cap sur l'avenir
- 12 - La station d'épuration « Le Chêne », un chantier d'envergure
- 14 - Une eau + que potable
- 15 - CCPAL : terre de tous les touristes

Directeur de la publication :

Gilles Ripert

Directeur de la rédaction :

Emmanuel Bohn

Rédaction :

Service communication avec les services de la Communauté de communes

Direction artistique :

www.y-old.com

Impression sur papier recyclé

L'Imprim - Apt

Tirage :

4 000 exemplaires



ACTION **1** À Apt
le bon plan,
c'est
le plan d'eau

UN PROJET D'ENVERGURE POUR UN ELDORADO DE LOISIRS



A

pt, le projet de transformation du Plan d'eau de la Riaille se dévoile comme une initiative d'envergure en vue de redonner vie au site en agissant sur la qualité de ses paysages. *Depuis 10 ans, la Communauté de communes a entrepris une ambitieuse rénovation touristique du site*, visant à le rendre accessible toute l'année. L'objectif est de créer un lieu où les visiteurs peuvent apprécier un cadre agréable, se promener en famille ou entre amis, se rafraîchir en été et profiter des installations présentes sur le site.

Le Parc de loisirs du Plan d'eau de la Riaille offre désormais, sur un même site, une zone de baignade comprenant deux bassins flottants de 70 et 160 m² accueillant chaque année entre 4000 et 5000 baigneurs, une base nautique avec jeux gonflables et locations de pédalos et paddles, une aire de camping-cars avec 20 emplacements, un parcours de santé avec machines de fitness, un skate-park, un terrain de beach-volley, un boulodrome, un parcours aventure en bois pour les enfants ainsi qu'une aire de jeux, un snack et une vaste terrasse surplombant le plan d'eau.

En 2023, de nouveaux travaux d'envergure de plus de 720 000 € HT ont été lancés pour poursuivre la transformation de ce lieu en un espace polyvalent, idéal pour la détente et les loisirs sportifs. Cette phase inclut la réhabilitation du parking et des voiries, la création d'une aire de pique-nique, des toilettes publiques gratuites, le réaménagement de l'aire de jeux pour enfants, la création de nouveaux terrains de beach pour diverses pratiques sportives et la mise à disposition d'une surface de 1000 m² pour la création d'un terrain de padel.

Le Parc de loisirs du Plan d'eau de la Riaille évolue ainsi vers un espace incontournable, invitant les visiteurs à le découvrir et à le redécouvrir dans toute sa splendeur.

ACTION

2

En avant la musique !

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE PAYS D'APT LUBERON :
UN CENTRE DE RESSOURCES POUR LA MUSIQUE ET UN
LIEU D'ANIMATION DE LA VIE CULTURELLE DU TERRITOIRE.

La musique, langage universel, résonne profondément sur le territoire de la Communauté de communes à travers son Conservatoire de Musique à Rayonnement Intercommunal. Il offre un enseignement riche et varié pour rendre la pratique de la musique accessible à tous.

Pour répondre à la demande croissante des habitants, la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon a entrepris d'importants travaux, *dès 2014, dans ce majestueux édifice datant du XVIII^e siècle, investissant plus de 700 000 € HT.* Le Conservatoire de Musique s'est agrandi pour occuper une surface de 1000 m² sur quatre étages, offrant huit salles de cours supplémentaires dont une salle de 70 m² dédiée aux pratiques collectives et une salle des professeurs facilitant les échanges pédagogiques.

Depuis de nombreux travaux d'entretien et de rénovation ont été entrepris. *En 2022, grâce à l'aide conséquente du Fonds de dotation Mommessin-Berger,* le Conservatoire de Musique dispose d'un espace dédié aux nouvelles pratiques de la musique. Un équipement destiné à accompagner les élèves vers les nouvelles formes de

pratique de la musique dans toute sa diversité esthétique : technologies du numérique, interdisciplinarité, invention et création, enregistrement et diffusion.

Chaque année, plus de 350 élèves du Pays d'Apt Luberon pratiquent une ou plusieurs des 31 disciplines musicales, proposées par une vingtaine d'enseignants, au sein du Conservatoire de Musique. Plus de 2 000 élèves et collégiens des établissements scolaires de la circonscription d'Apt bénéficient d'actions d'éducation artistique et culturelle (EAC) encadrées par l'équipe de musiciens intervenants (Dumistes). Au-delà des chantiers entrepris, le Conservatoire de Musique étend son influence de manière significative à l'échelle du territoire et au-delà. Cela se manifeste non seulement par l'intervention en milieu scolaire dans les écoles élémentaires mais aussi par les dispositifs « *Orchestres à l'école* » en faveur des enfants issus des quartiers prioritaires de la Ville d'Apt, les classes artistiques de la 6^e à la 3^e en partenariat avec la Cité scolaire d'Apt et la diversité des ateliers venant enrichir l'offre pédagogique. Chaque année, le Conservatoire de Musique orchestre plus de 60 événements culturels, ponctuant ainsi la scène artistique du territoire et la vie culturelle de la Communauté de communes.

ACTION

3

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ : LES CRÈCHES AU CŒUR DU DISPOSITIF

Dès 2014, la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon a consolidé son engagement en faveur du maintien et du développement de services de proximité dédiés aux familles. Les crèches sont un élément clé du soutien à la parentalité et de l'infrastructure sociale, permettant aux parents de travailler en toute sérénité tout en offrant aux enfants un cadre favorable à leur croissance et à leur épanouissement. À travers un programme de construction ambitieux, trois nouvelles structures d'accueil pour les jeunes enfants ont vu le jour. La crèche «*La Boîte à Malice*» à Gargas a ouvert ses portes le 1^{er} janvier 2015, offrant 30 places. En 2017, les crèches «*Le Nid*» à Apt et «*Amélie*» à Saint-Saturnin-lès-Apt ont été inaugurées. La crèche «*Le Nid*», ayant déménagé dans de nouveaux locaux situés boulevard Elzéar-Pin, a vu sa capacité d'accueil passer de 30 à 40 places, tandis que la crèche «*d'Amélie*» a été conçue pour accueillir 15 enfants.

En parallèle, des projets de rénovation et d'extension ont été mis en œuvre avec notamment les travaux d'extension de la crèche «*Le Lièvre et la Tortue*» à Goult qui a été agrandie en 2018, passant de 25 à 40 places.

EN 10 ANS, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A RÉALISÉ DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, EXTENSION ET RÉNOVATION DE PLUS DE 3 MILLIONS D'€.

Ainsi, depuis 2014, la capacité d'accueil des crèches est passée de 125 à 180 places, permettant l'accueil d'environ 300 enfants tout au long de l'année.

En plus des crèches, le Relais Petit Enfant - **Guichet Unique** - informe et accompagne les parents et les 60 assistantes maternelles (175 places d'accueil). Le LAEP «*La Petite Maison*» offre, quant à lui, des moments de jeux et d'échanges entre parents et enfants à Apt et à Céreste-en-Luberon, renforçant l'engagement de la Communauté de communes envers les familles.



Familles au cœur !

DEPUIS 2014

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'APT LUBERON RENFORCE SON
ENGAGEMENT ENVERS LES FAMILLES

LE
CHIFFRE

300

Enfants
sont accueillis
tout au long de l'année
dans les crèches de la CCPAL

ACTION
4

La CCPAL crée du lien

LE LIEN : PROXIMITÉ, ASSISTANCE ET QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS

Dans un contexte où la proximité revêt une importance cruciale, le projet «*Le Lien*» est au service des habitants du territoire. Au-delà de fournir une assistance aux habitants face à la transition massive vers des démarches administratives dématérialisées, il s'attache au maintien des services publics de proximité et de qualité.

Le bus intercommunal «*Le Lien*», labélisé France Services, parcourt quotidiennement les 25 communes du territoire de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon. Trois agents de la Communauté de communes, conseillers France Services, assurent des permanences du lundi au vendredi, ainsi qu'un accueil mensuel le samedi matin.

De plus, deux conseillers France Services de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) Alpes Vaucluse interviennent également enrichissant l'accompagnement proposé.

«*Le Lien*» constitue ainsi une passerelle vers les principaux organismes de services publics tels que Finances Publiques, Caisse d'Allocations Familiales, La Poste, l'Assurance Maladie, France Travail, Agence Nationale des Titres Sécurisés, Assurance Retraite, Mutualité Sociale Agricole, et Point Justice. Un engagement institutionnel dédié à l'accessibilité et à la qualité des services publics.

Depuis son lancement en mai 2020, «*Le Lien*» a été sollicité par plus de 10 000 citoyens et apporte son accompagnement à une quinzaine de personnes, en moyenne, chaque jour.

LE LIEN en chiffres

10 000

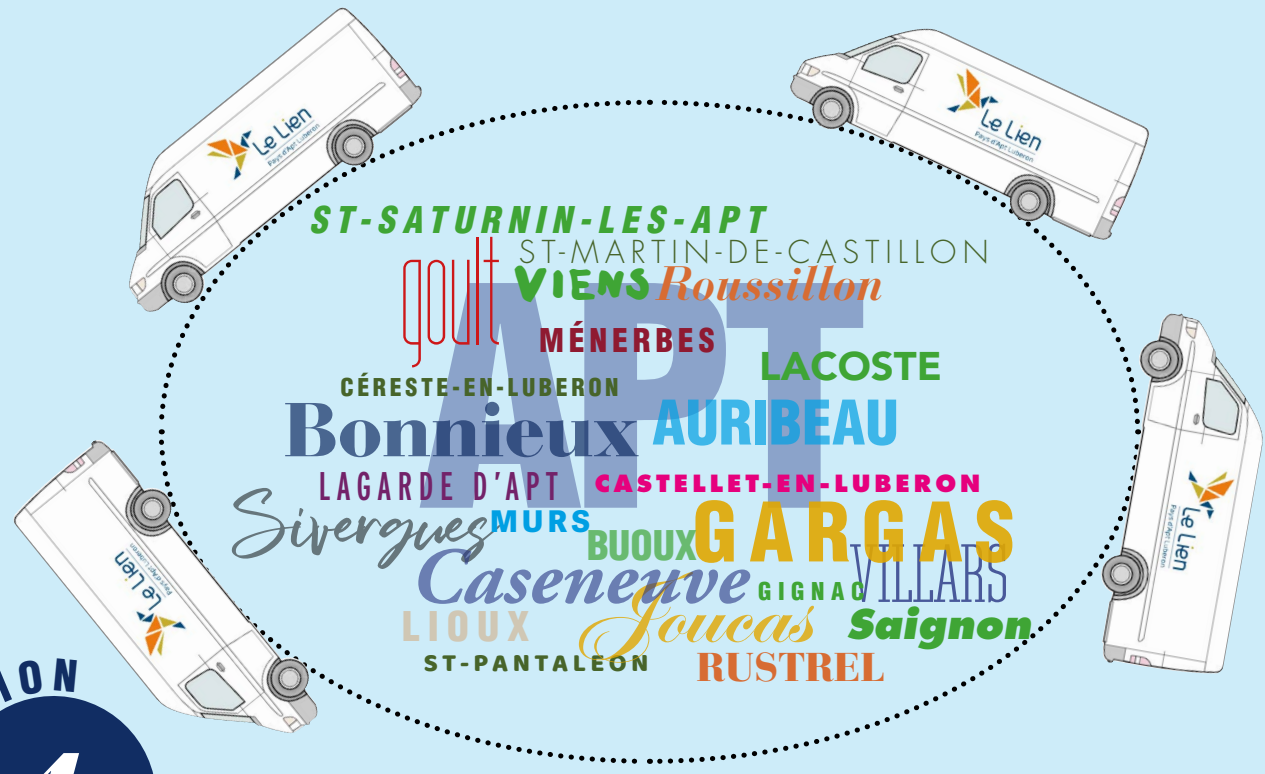
Usagers

Depuis son lancement en 2020, «*Le lien*» a accompagné + de 10 000 usagers dans leurs démarches administratives.

25

Communes

«*Le lien*» parcourt les 25 communes de la CCPAL. Parce que la proximité c'est l'humain, et que la qualité des services doit être accessible à tous.



La Communauté de communes Pays d'Apt Luberon a décidé de jouer un rôle actif dans la réalisation des objectifs de transition énergétique pour la croissance verte. Dès 2016, elle a entrepris de promouvoir un projet visant à établir une station publique de Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) dédiée aux collectivités. En partenariat avec le SIRTOM de la région d'Apt, un accord d'utilisation de la station a été signé.

Fort du succès initial et de l'adhésion des communes d'Apt, de Gargas et de Saint-Martin-de-Castillon, une extension a été réalisée en 2021 avec l'installation d'un deuxième compresseur de plus grande capacité.

Cette extension s'inscrit dans une perspective de développement économique et environnemental durable, offrant aux collectivités locales, l'occasion de jouer un rôle clé dans la décarbonation des carburants de leurs véhicules. Depuis lors, les communes de Bonnieux, Saint Pantaléon et Viens ont également adopté des véhicules GNV.

Actuellement, la station GNV, située au Parc d'Activités Économiques de Perréal, approvisionne 26 véhicules (bus, camions-bennes et véhicules légers). La Communauté de communes détient 8 véhicules GNV. Les avantages environnementaux du GNV sont multiples, contribuant à la lutte contre le réchauffement climatique en émettant 20 % de CO2 en moins que l'essence, limitant la pollution atmosphérique, et améliorant la qualité de vie grâce à une émission réduite de particules fines, d'oxydes d'azote et de polluants non réglementés.

De plus, le GNV, plus léger que l'air, se disperse rapidement en cas de fuite. Les atouts économiques du GNV sont également soulignés, avec un coût d'achat inférieur à d'autres carburants, une autonomie allant jusqu'à 500 km pour les poids lourds et jusqu'à 1000 km en bicarburant pour les véhicules légers. Sa forme gazeuse réduit les risques de vol de carburant, et contrairement aux véhicules GPL, ceux fonctionnant au GNV peuvent stationner dans les parkings souterrains. En adoptant ces solutions, la Communauté de communes et les collectivités démontrent leur engagement en faveur d'une mobilité plus propre et durable.



ACTION
5

L'énergie plein gaz !

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PIONNIÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN VAUCLUSE AVEC SA STATION GNV

Des Zones d'Activités en plein essor

ACTION **6**

FOCUS SUR LE PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE PERRÉAL

Le Parc d'Activités Économiques de Perréal, véritable pôle économique emblématique du Pays d'Apt Luberon, s'étend sur une superficie de 10 hectares et est situé sur la commune d'Apt. Son appellation trouve son origine dans la colline de Perréal qui domine la zone. *Labellisé ECO PARC par le Département de Vaucluse et PARC ENGAGÉ par la Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur*, ce parc d'activités adopte une approche respectueuse de l'environnement. Conçu pour favoriser le développement des entreprises locales et attirer de nouveaux investisseurs, le Parc d'Activités Économiques de Perréal a mis l'accent sur des aspects cruciaux tels que l'accessibilité, la circulation, la qualité paysagère, l'environnement, ainsi que la gestion et l'animation du site. *Le montant total de l'opération de la zone Perréal s'élève à 3 878 160 € HT.* À l'heure actuelle, parmi les 39 lots mis en vente, 31 ont déjà trouvé preneur, tandis que 4 font l'objet d'un compromis de vente. La Zone de Perréal se profile essentiellement comme une zone dynamique composée majoritairement d'entreprises du secteur de l'économie de proximité représentant 118 emplois existants. Aujourd'hui, le territoire de la Communauté de communes rassemble plus de 6000 entreprises opérant dans divers secteurs tels que *les services, l'industrie, le commerce, la construction, l'agriculture, ainsi que l'hébergement et la restauration. La vitalité économique du territoire se reflète dans cette diversité d'activités florissantes.*

• PÔLE D'ACTIVITÉS APT OUEST DE LA COMMUNE D'APT

(il regroupe la Zone Industrielle (ZI) des Bourguignons, la ZI des Argiles, le Parc d'Activités Économiques de Perréal, les Zones Industrielles Peyrolière I et II) - **83 Ha**

• ZONE ARTISANALE DE PIED ROUSSET

Commune de Roussillon - **4,7 Ha**

• ZONE ARTISANALE DES MOULINS

Commune de Gargas - **5 Ha**

• ZONE ARTISANALE DE GALLAS

Commune de Lioux - **2,1 Ha**

• ZONE ARTISANALE LE JAS

Commune de Joucas - **4,4 Ha**

• ZONE ARTISANALE DES TRIQUEFAUTS

Commune de Saint-Saturnin-lès-Apt - **5 Ha**

LES 10 ZONES D'ACTIVITÉS DE LA CCPAL

PHOTO DR.
BÂTIMENTS PROFESSIONNELS
MIALON CHARPENTE
EN COURS DE CONSTRUCTION



Cap Luberon, cap sur l'avenir

Espace de 940 m² dédié à la création, à l'accompagnement et au partage, Cap Luberon s'est rapidement imposé comme un pôle intercommunal de services incontournable depuis son

ouverture en 2020. Stratégiquement positionné à l'entrée du pôle économique APT Ouest, il offre une gamme étendue de services adaptés à chacun. En tant que structure d'accompagnement et d'hébergement, Cap Luberon propose des espaces de travail variés. Cette initiative, réalisée avec des travaux à hauteur de 1,3 million d'€ HT, combine le confort du travail à domicile avec la dynamique sociale du travail en entreprise, favorisant l'échange et l'ouverture.

Cap Luberon simplifie les démarches administratives en réunissant des acteurs clés du territoire en un lieu central, facilitant l'accès aux ressources nécessaires. Au-delà d'un simple espace de travail, il agit comme un catalyseur de la promotion économique et de la synergie locale. Animé par une communauté professionnelle locale à travers des événements, permanences et animations, il encourage activement le réseautage et les opportunités de rencontres.

En plus de sa vocation économique, Cap Luberon soutient la promotion des savoir-faire locaux mettant en lumière les entreprises locales et contribuant à la valorisation des entreprises présentes sur le territoire.

CAP LUBERON en chiffres

ACTION **7**

150 m²

D'espace de Coworking

12

Bureaux privatifs de 13 à 18 m²

2

Ateliers de 70 et 87 m²

3

Salles de réunion de 20,35 et 82 m²

La station d'épuration « Le Chêne », un chantier d'envergure

L'ASSAINISSEMENT AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS :
UN REGARD SUR LES ENJEUX ET LES INVESTISSEMENTS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'APT LUBERON

ACTION
8

L'assainissement a pour fonction de collecter les eaux usées, puis de les débarrasser des pollutions dont elles se sont chargées avant de rejeter l'eau épurée dans le milieu naturel. La Communauté de communes assure la collecte et le traitement des eaux usées en stricte conformité avec la réglementation et s'occupe également de la maintenance et de l'exploitation préventive et curative de l'ensemble des ouvrages d'assainissement sous sa responsabilité, comprenant 36 stations d'épuration, dont 30 sont gérées en régie.

Depuis le 1er janvier 2014, la gestion de l'assainissement collectif a été transférée à l'intercommunalité, qui supervise les eaux usées sur 22 communes du territoire. Les communes de Bonnieux, Ménerbes et Roussillon bénéficient d'une gestion déléguée à SUEZ.

ZOOM SUR LA STATION D'ÉPURATION D'APT.
LE PLUS IMPORTANT INVESTISSEMENT DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.

La nouvelle station intercommunale « Le Chêne » mise en service en avril 2021, représente un investissement majeur de 9,7 millions d'euros HT. Desservant six communes (Apt, Gargas, Roussillon, Saint-Saturnin-lès-Apt, Saignon et Villars), elle équivaut à une population de 34 000 habitants. Respectueuse de l'environnement, cette installation utilise un traitement biologique, exploitant l'activité des bactéries présentes dans l'eau pour dégrader les matières organiques, minimisant ainsi l'utilisation de réactifs chimiques.

Bien que peu visible pour la plupart des citoyens, l'assainissement est un enjeu stratégique crucial pour la vie quotidienne, l'aménagement du territoire et l'environnement.

Une eau + que potable

**LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'APT LUBERON RENFORCE
LA SÉCURITÉ DE L'EAU POTABLE**

ACTION 9

Le maintien de l'approvisionnement et de la qualité de l'eau potable constitue une priorité absolue pour la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon. Ces efforts visent à assurer la santé des citoyens tout en préservant les ressources naturelles et en optimisant la gestion des ressources en eau.

La CCPAL a mis en avant la sécurité de l'approvisionnement en eau potable en consacrant plus de 11 millions d'€ en 10 ans pour l'amélioration du réseau. L'installation de débitmètres sur le réseau ainsi que la mise en place de la télérelève ont renforcé la sécurité des réseaux mais aussi facilité la détection rapide des fuites.

La Communauté de communes, avec l'Agence Régionale de Santé, s'engage également à assurer la qualité de l'eau en réalisant de nombreuses analyses sur le territoire. Ces contrôles rigoureux couvrent une gamme étendue de critères, incluant les paramètres bactériologiques, chimiques et physiques, garantissant ainsi une eau conforme aux normes les plus strictes.

PHOTO : © ISTOCK



ACTION 10

CCPAL : terre de tous les tourismses

La richesse incontestable du Pays d'Apt Luberon réside dans la préservation remarquable de son cadre de vie. Le territoire offre une diversité exceptionnelle dans un bassin touristique à échelle humaine, permettant aux visiteurs de se promener à pied au cœur d'une nature préservée ou de découvrir la région à vélo grâce à des itinéraires balisés et à la Véloroute du Calavon. La Communauté de communes a déployé des efforts significatifs pour valoriser son potentiel touristique exceptionnel et sauvegarder son patrimoine ferroviaire. *L'inauguration en 2018 des nouveaux locaux de l'office de tourisme intercommunal, désormais installé dans l'ancienne gare d'Apt, sauvée de la démolition*, a été une étape majeure dans cette démarche. Ce déménagement stratégique visait à offrir un lieu plus accessible,

avec des facilités de stationnement et des connexions avec la Véloroute, tout en s'intégrant à l'environnement. Ces nouveaux locaux, en plus d'offrir un espace considérablement élargi, ont été conçus comme un centre dynamique dédié à une variété d'expériences et d'événements ouverts à tous. La rénovation de l'esplanade environnante a également été entreprise pour accueillir de manière optimale les touristes et les cyclistes de passage. *L'esplanade a été agrémentée de plus de 200 plantes et de 18 arbres.* Un parking de plus de 30 places a été aménagé et un arrêt de bus installé. *Les travaux nécessaires pour la rénovation de l'ancienne gare et l'aménagement de l'esplanade s'élèvent à plus de 850 000 € HT.* Ces initiatives visent à renforcer l'attrait de notre territoire et à offrir une expérience touristique complète et agréable.

PHOTOS : © OFFICE DE TOURISME - ISTOCK